

Berne, le 22 mai 1974

i.A.15.42.21.E.

i.A.15.41.11.55.

s.B.41.10.2.

- DR/ar

s.B.41.11.E.1.

i.A.15.41.10.J.1.U'Ch.Groupe de travail "information Italie"Document de base pour la première réunion

1. En Espagne, au Portugal, en Italie, on peut noter une recrudescence de l'intérêt porté à la Suisse par les mass média. Il s'agit hélas d'un intérêt négatif, alimenté par les craintes, voire l'angoisse, que suscitent les troisième et quatrième initiatives contre l'emprise étrangère en Suisse.
2. Ces réactions montrent souvent une méconnaissance de ces initiatives elles-mêmes, de leur portée, des conditions dans lesquelles elles ont été présentées, par quels milieux politiques et, sur un plan plus général, les mécanismes constitutionnels auxquels elles sont soumises.
3. Il est à craindre que les commentaires à l'étranger connaissent un accroissement au moment où la troisième initiative entrera dans la phase aigue précédant le vote populaire. L'attention que les mass média suisses lui prêterait alors va produire des réactions en chaîne qui s'étendront dans les pays dont sont originaires les travailleurs étrangers, et au-delà.
4. Il n'est pas besoin d'insister sur les dommages qui résultent d'un tel processus pour l'image de notre pays à l'étranger. Ses effets s'inscrivent en faux contre les objectifs de notre politique extérieure: à notre souci de dialogue, de solidarité, de coopération, ils opposent l'image d'un nationalisme exacerbé, teinté d'immobilisme et de xénophobie. Frappante, cette image pourrait très rapidement se superposer à celle que nous essayons de maintenir en l'améliorant.



5. A ces effets néfastes qui pourraient se faire sentir très rapidement, il faut ajouter ceux qui, pour se faire jour à plus long terme, n'en doivent pas moins être prévus dès maintenant. A l'intérieur du pays, comme à l'extérieur, cette situation pourrait alimenter la contestation, dont les porte-paroles sont à l'affût des points sensibles sur lesquels elle peut se fixer.

6. Pour toutes ces raisons, il apparaît nécessaire de réactiver le groupe de travail "information" et d'instaurer entre les services fédéraux intéressés une collaboration dont les objectifs seraient les suivants:

a) élaborer en commun un bulletin donnant des informations sur les initiatives, les statistiques des travailleurs étrangers, les réalisations entreprises en vue de leur intégration, l'attitude des milieux politiques et syndicaux, celle de la presse, les mécanismes constitutionnels, etc.

La première réunion pourrait être consacrée à une réflexion sur le contenu du bulletin, sa réalisation, sa périodicité.

b) La diffusion de ce bulletin auprès des ambassades de Suisse à l'étranger, des missions étrangères en Suisse, des correspondants de la presse étrangère dans notre pays, etc.

Le groupe pourrait examiner toute autre suggestion: conférences de presse, voyages en Suisse de représentants étrangers des mass média, instructions à donner à nos ambassades dans le cadre de cette action d'information, etc.

INFORMATION ET PRESSE